



# Programme de législature



## Editorial



Une personne décide de s'engager dans la vie civique communale car elle a des idées pour son village et souhaite généralement les mettre en œuvre. Votre nouvelle Municipalité n'échappe pas à cette règle et vous présente dans cette édition du Journal de Coppet son plan de législature.

Trois axes stratégiques seront développés : l'apaisement de la circulation et l'amélioration de la gestion de la mobilité, la mise en valeur des espaces publics et enfin, la mise en valeur et la construction de bâtiments publics.

Concernant la thématique de la mobilité, six mesures sont prévues d'ici

2021 : la réalisation de la traversée du bourg, l'amélioration de l'accessibilité à la gare, le renforcement de la sécurité, la création de pistes cyclables, l'amélioration des chemins piétonniers et l'étude pour la création d'un parking souterrain pour soulager le bourg.

Concernant la mise en valeur des espaces publics, cinq lieux retiendront prioritairement l'attention de la Municipalité : les arcades du bourg, la place des Ormes, le parc des Rocailles, la place du Four et enfin la mise en place d'une dizaine de petits espaces permettant aux citoyens de se prélasser (bancs publics).

Finalement, nous nous intéresserons également aux bâtiments publics, en particulier : l'ouverture d'une auberge

communale, la construction de la piscine/patinoire, la rénovation et la transformation de la salle communale, la création de logements d'utilité publique et enfin, la mise en valeur de la Maison Michel.

Ce sont donc seize mesures qui vont occuper votre Municipalité pour les cinq prochaines années. Le travail est colossal. Par ailleurs, rien n'est simple, des procédures juridiques lourdes et souvent bien trop rigides vont entraver une réalisation efficace de tous ces projets. Qu'importe, votre Exécutif ne baissera pas les bras !

*Gérard Produit  
Syndic de Coppet*

## Informations pratiques

### Greffé

Lundi et mercredi: 08h30-11h30  
Mardi: 7h-11h30  
Jeudi: 13h30-18h30  
Vendredi: fermé  
Tél. 022 960 87 00

### Office du Tourisme

**Du 17 avril au 31 août**  
Mercredi et vendredi: 13h30-16h30  
Samedi: 10h-14h  
Tél. 022 960 87 37

### Buvette des Rocailles

**Du 1<sup>er</sup> mai au 17 septembre**  
Tous les jours: 10h-22h  
Tél. 078 626 13 92

### Buvette du Port

**Ouverture tous les jours**  
Horaire d'ouverture voir page 7  
Tél. 077 471 06 45

Commune

# Rapport d'activités du Conseil communal de janvier à avril 2017

**Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».**

Depuis la parution de la dernière édition du Journal de Coppet, le Conseil communal a siégé le 30 janvier, le 13 mars et le 24 avril 2017. Durant ces séances, les membres de l'organe délibérant ont notamment traité les points suivants.

## Lundi 30 janvier 2017

**Préavis n°15/2016-2017** relatif à une demande de crédit de CHF 1'650'000.- pour financer la réalisation des travaux de réhabilitation de la route Suisse (RC1 B-P) entre Mies et Founex (1<sup>ère</sup> étape).

**Accepté.**

Ce projet vise notamment les objectifs suivants:

- privilégier une mobilité multimodale par une redéfinition des différentes voies pour les cycles, les piétons et le trafic motorisé;
- augmenter la sécurité par la réduction du gabarit de la chaussée, la séparation claire des cheminements piétons et vélos de la chaussée, la création d'îlots de sécurité pour des aides à la traversée piétonne et la sécurisation des débouchés latéraux publics et privés;
- diminuer les nuisances pour les riverains, notamment par une diminution du bruit;
- améliorer les espaces publics sous la forme d'une «avenue» paysagère se traduisant par des espaces généreux et conviviaux de part et d'autre de la route.

Un référendum communal ayant abouti suite à l'acceptation de ce crédit, la population copétane sera appelée à se prononcer sur ce dernier. De plus amples informations seront donc transmises aux citoyens dans le cadre de la campagne précédant le vote populaire.

**Préavis n°17/2016-2017** relatif à une demande de crédit de CHF 255'000.- pour la réfection du chemin piétonnier entre le quartier des Perrières et la gare CFF. **Accepté.**

Dans le but d'améliorer le confort et la sécurité de ce cheminement, les travaux suivants sont prévus:

- pose d'un revêtement bitumineux;
- modification d'un petit tronçon pour le rendre plus direct;
- création d'une chemise drainante pour récupérer les eaux de ruissellement;
- amélioration de l'éclairage public;
- remplacement de la clôture le long des voies CFF.

**Préavis n°18/2016-2017** relatif à une demande de crédit de CHF 61'500.- pour l'installation d'une nouvelle patinoire dans le parc du château. **Accepté avec amendement.**

En fonction depuis 2006, l'ancienne patinoire circulaire de 380 m<sup>2</sup> montrait de nombreux signes d'usure et présentait une utilisation et un entretien compliqués. C'est pourquoi les communes de Terre Sainte ont décidé de remplacer cette structure par une nouvelle surface rectangulaire de 450 m<sup>2</sup> qui permet la pratique du patinage de manière plus sûre grâce à une meilleure qualité de la glace. Elle permet également au club de hockey de se développer et de pratiquer ce sport dans de meilleures conditions. Le coût d'investissement étant inférieur au montant initialement prévu, le préavis a été amendé à CHF 54'000.-.

## Lundi 13 mars 2017

**Préavis n°19/2016-2017** relatif à une demande de crédit de CHF 137'000.- pour la réfection du parking du Chaucey. **Accepté.**

Afin d'améliorer le confort de ce parking et d'en augmenter la capacité, les travaux suivants sont prévus:

- pose d'un revêtement bitumineux;
- création de sacs de route et d'un collecteur pour récolter les eaux claires;
- mise en place d'un éclairage public;
- marquage au sol permettant au parking de passer de 43 à 49 places, dont une pour les personnes à mobilité réduite.

**Préavis n°20/2016-2017** relatif à une demande de crédit de CHF 107'000.- pour la mise à niveau du réseau informatique du bâtiment de la Doye et du collège du Greny. **Accepté.**

L'utilisation des outils informatiques constitue un enjeu important pour la

formation de nos enfants. C'est pourquoi la Municipalité souhaite mettre à niveau le réseau de ses bâtiments scolaires afin de pouvoir bénéficier d'une infrastructure efficiente et adéquate aux besoins pédagogiques.

**Motion** de M. Michel Gada pour le revêtement bitumineux du chemin piétonnier entre la gare et le chemin du Grand-Pré. **Motion prise en considération et renvoyée à la Municipalité pour étude.**

Ce chemin piétonnier étant difficilement praticable lorsque la météo est défavorable, cette motion demande qu'un revêtement bitumineux y soit également posé, et ce en même temps que celui concerné par le préavis n°17/2016-2017 accepté le 30 janvier 2017.

## Lundi 24 avril 2017

**Préavis n°21/2016-2017** relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 161'000.- pour la requalification et la modération du trafic en traversée du bourg.

La requalification de la traversée du bourg (Grand-Rue et rue des Murs) revêt des enjeux primordiaux pour la commune. Ce projet est l'opportunité de mettre en valeur le patrimoine construit et les espaces publics du centre du village. Cette requalification a aussi pour objectif de conforter la sécurité et la qualité des déplacements pour les piétons.

Cette étude, menée par une équipe pluridisciplinaire, tiendra compte des remarques qui seront formulées par les différents acteurs qui seront consultés (représentants du Conseil communal, spécialistes du patrimoine, commerçants, etc.).

**Préavis n°22/2016-2017** relatif à une demande de crédit de CHF 71'000.- pour la réfection du chemin piétonnier reliant la gare au chemin du Grand-Pré. Afin de répondre aux remarques des nombreux usagers ainsi qu'au dépôt de la motion de M. Michel Gada, il est prévu de poser un revêtement bitumineux sur ce cheminement qui, en cas de pluie, voit se former de nombreuses flaques. Les eaux de ruissellement seront évacuées vers les exutoires existants.

**Préavis n°23/2016-2017** relatif à une demande de crédit de CHF 60'000.- pour la réfection du chemin reliant la parcelle n°221 au chemin piétonnier reliant la gare au quartier des Perrières. Dans le but d'améliorer le confort et la sécurité de ce cheminement passant sous les voies de chemin de fer, sont prévus la pose d'un revêtement bitumineux et le renforcement de son éclairage. Ces travaux seront complémentaires à ceux qui seront entrepris sur le chemin piétonnier adjacent qui relie la gare au quartier des Perrières.

**Rapport de la Municipalité** en réponse à la motion de M. Michel Gada pour le revêtement bitumineux du chemin piétonnier entre la gare et le chemin du Grand-Pré.

La motion déposée le 13 mars 2017 par M. Gada a été traitée comme un postulat, son sujet relevant d'une compétence de la Municipalité. Cette dernière y répond en déposant le préavis n°22/2016-2017 (voir ci-dessus) qui va dans le sens du texte pris en considération par le Conseil communal.

**Les décisions concernant ces préavis ayant été prises après la rédaction de cet article, elles peuvent être consultées sur notre site internet sous la rubrique «politique».**

## Prochaines séances du Conseil communal

Sous réserve de modifications ultérieures

### Lundi 19 juin 2017

**Préavis** relatif aux comptes communaux 2016.

**Préavis** relatif au rapport de gestion 2016.

Les autres préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

### Lundi 28 août 2017

Les préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont publiques et que chaque citoyen peut venir assister aux débats.

Commune

# Programme de législature 2016-2021

Une fois élue, la Municipalité détermine quels seront les principaux projets qui conduiront sa politique. Pour la présente législature, la Municipalité a déterminé une série de mesures regroupées dans les trois axes d'actions suivants:

- **circulation et mobilité:** le développement de notre région et les questions de mobilité qui en découlent rendent nécessaire la mise à disposition d'infrastructures répondant aux besoins des usagers des différents modes de transport, notamment en terme de confort, de sécurité et de cohabitation;
- **bâtiments publics:** les autorités se doivent de mettre à disposition de la population des bâtiments correspondant aux besoins de cette dernière. Elle a également la responsabilité de les entretenir et de les faire évoluer;
- **espaces publics:** les espaces publics, de par leur vocation, méritent une attention toute particulière, essentiellement dans notre bourg où l'aspect patrimonial doit être pris en compte en sus de la fonction primaire des lieux concernés.

Le présent article présente certaines de ces mesures et les prochaines éditions de notre journal vous informèrent du suivi de ces dossiers et/ou vous présenteront d'autres mesures retenues en fonction de leur maturité. Ce suivi permettra aussi d'expliquer les contraintes et enjeux auxquels la Municipalité est confrontée dans l'exercice de son mandat et dans la réalisation de ses objectifs.

## Circulation et mobilité

### Amélioration de la sécurité routière

Parmi les mesures prévues en vue d'accroître la sécurité routière figure la modification du carrefour de la route du Jura et des chemins des Rojalets et des Voiron. Après étude des différentes variantes envisageables, le choix s'est porté sur la construction d'un giratoire compact. Des discussions sont actuellement en cours avec les propriétaires concernés par l'emprise du projet et une demande de crédit devrait être déposée cette année au Conseil communal, la construction de cet ouvrage allant suivre dans la foulée.

### Portes d'entrée du bourg

Dans le but de voir les véhicules ralentir avant leur entrée dans le bourg, la Municipalité désire maintenir le principe de portes d'entrée marquant un rétrécissement de la chaussée. Une demande de crédit sera prochainement déposée auprès du Conseil communal pour l'aménagement des deux entrées du bourg, soit:

- côté Genève: prolongation des aménagements existants jusqu'à la Loge du château;
- côté Lausanne: rétrécissement de la chaussée accompagné d'aménagements marquant régulièrement ce resserrement entre la porte d'entrée et le bourg tout en gardant un trafic en ligne droite.

### Traversée du bourg

La requalification de la traversée du bourg (Grand-Rue, rue des Murs et rue de la Gare) revêt des enjeux primordiaux pour la commune. Ce projet offre l'opportunité de mettre en valeur le patrimoine construit et les espaces publics du centre du village. Cette requalification a aussi pour objectif de conforter la sécurité et la qualité des déplacements pour les piétons.

Cette étude, menée par une équipe pluridisciplinaire, tiendra compte des remarques qui seront formulées par les différents acteurs qui seront consultés (représentants du Conseil communal, spécialistes du patrimoine, commerçants, etc.).

### Assainissement du bruit routier

Dans le cadre des obligations légales en la matière, la route Suisse, la Grand-Rue, la rue des Murs, la rue de la Gare et la route de Commugny doivent être assainies afin de diminuer leur impact sonore sur la population riveraine. La solution retenue à Coppet est la pose d'un revêtement phonoabsorbant, laquelle interviendra:

- sur la route Suisse, en dehors des portes d'entrée du bourg: lors des travaux de requalification de la route Suisse (en cas d'approbation de la votation populaire sur le référendum en cours);
- sur la route Suisse, entre les portes d'entrée et le bourg, ainsi que dans la Grand-Rue, à la rue des Murs et à la rue de la Gare: lors de l'exécution des travaux faisant actuellement l'objet de l'étude susmentionnée, soit en principe dans le courant de l'an prochain;

- sur la route de Commugny: en même temps que le tronçon de la route située sur le territoire de Commugny (route de Coppet), soit aussi dans le courant de l'an prochain.

### Installation d'abribus

Soucieuse là aussi d'augmenter le confort des usagers des transports publics, la Municipalité va prochainement soumettre au Conseil communal une demande de crédit pour l'installation d'abris à la gare et à chacun des arrêts de bus situés sur notre territoire. La réalisation de ces aménagements devrait dès lors intervenir dans le courant de l'an prochain.

### Réfection des chemins piétonniers

Afin d'améliorer le confort et la sécurité des cheminements piétons, il est envisagé de procéder à leur réfection par la pose d'un revêtement bitumineux et par l'installation ou l'amélioration de leur éclairage. Sont concernés dans un premier temps le chemin reliant le chemin du Grand-Pré à la gare, le chemin connectant la gare au quartier des Perrières et celui assurant la liaison entre ce dernier tracé et la route de Founex en passant sous les voies CFF. Les travaux devraient être réalisés cette année encore, sous réserve de l'acceptation des crédits nécessaires par le Conseil communal et de la validation du projet par les services cantonaux.

## Bâtiments publics

### Construction d'une piscine et d'une patinoire

Ce projet, porté par l'ensemble des communes de Terre Sainte, a fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal suite à des oppositions déposées lors de sa mise à l'enquête publique initiale. Il a par la suite subi quelques modifications destinées à répondre aux griefs formulés par les opposants avant de faire l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête qui vient de prendre fin. Cette consultation a de nouveau soulevé des oppositions, lesquelles vont être traitées conformément aux dispositions légales en la matière.

### Création d'une auberge communale

La nécessité d'offrir à la population la possibilité de fréquenter un tel établissement reste une des principales priorités de la Municipalité. Diverses solutions sont actuellement

analysées, dont celle d'une construction sur l'emplacement aujourd'hui occupé par la buvette du port. Les aspects techniques de ce dernier projet, ainsi que l'estimation de son coût, sont en cours d'étude. Sa réalisation nécessitant en outre une modification de l'affectation du sol, celle-ci est parallèlement mise en œuvre, l'objectif de la Municipalité étant de pouvoir inaugurer ce restaurant dans les meilleurs délais.

## Espaces publics

### Installation d'un nouvel éclairage sous les arcades

L'éclairage des arcades n'est à ce jour plus satisfaisant, son efficacité étant affectée par la défektivité fréquente d'une partie des installations. Une étude est actuellement en cours afin de proposer un concept contemporain adapté au contexte d'un quartier historique comportant bon nombre de bâtiments classés. Le nouvel éclairage sera appelé à mettre en valeur l'architecture des arcades et à donner une image touristique forte du bourg, tout en tenant compte du rapport au voisinage existant.

### Mise en valeur des places des Ormes et du Four

Le sondage adressé à la population au printemps 2016 a clairement fait ressortir une attente des citoyens pour une mise en valeur de ces espaces. Une requalification forte de ceux-ci n'est toutefois pas envisageable tant que des solutions de stationnement alternatives n'ont pas été trouvées. La révision en cours du Plan partiel d'affectation de l'ancienne ville aborde la possibilité d'une utilisation mixte de la place des Ormes en fonction des besoins (stationnement ou manifestations publiques). Pour ce qui est de la place du Four, une étude visant à explorer les potentialités de sa revalorisation est également en cours (voir à ce propos l'article «Quel avenir pour la place du Four?» en page 4).

## Commune

## Quel avenir pour la place du Four?

L'exposition «du four au moulin... et au-delà» présentera le passé, le présent et l'avenir de la place du Four.

Depuis le début de cette année, la Municipalité de Coppet a entrepris une réflexion approfondie sur l'avenir de la place du Four. L'étude menée a pour objectif de mettre en perspective l'évolution de cet espace au cœur du Bourg, tout en offrant différents scénarios de transformation possible.

La démarche mise en œuvre par notre mandataire est largement basée sur l'image. Ainsi, photographies aériennes, photographies, cartes postales et cadastres anciens côtoient des clichés pris spécialement au cours de l'étude. Une si belle collection méritait donc d'être montrée à la population!

L'exposition aura lieu du 9 au 18 juin 2017 à la salle d'expositions de la Maison de Ville et sera ponctuée de plusieurs ateliers participatifs avec la population copétane. Une occasion unique vous est ainsi offerte de partager vos souvenirs, vos envies et vos réflexions autour de la place et d'être acteur et actrice de sa métamorphose!

Les ateliers se dérouleront le samedi 10 et le samedi 17 juin de 10h à 11h30, de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30 et le mercredi 14 juin de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30.

Le nombre de participants par atelier étant limité, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès du Secrétaire Municipal (par email: secretaire.mun@coppet.ch ou par téléphone au 022 960 87 04) jusqu'au 2 juin 2017.

*E. Camacho-Hübner, urbaniste*



## Canton

## Deux Copétans au Grand Conseil?

### Portrait d'Amélie Cherbuin



**La valeur n'attend pas le nombre des années, Amélie Cherbuin s'est lancée très jeune dans la politique.**

Elle a fait partie du Conseil communal de Mies dès sa vingtième année et ne s'est plus arrêtée puisqu'elle a continué à Coppet, après son mariage.

Elle a présidé le Conseil communal pendant 9 ans et est devenue députée en 2012. Elle représente Coppet auprès de la commission de gestion des SITSE et du Conseil Intercommunal du Conseil régional. Dans le domaine

associatif, elle fait également partie du comité de l'Ecurie des Vues, du Conseil de Fondation de l'Ombelle (Centre d'enseignement spécialisé pour des enfants en difficultés scolaires) et également de la Fondation Othenin d'Haussonville pour le rayonnement de l'esprit de Coppet.

Après des études d'assistante sociale, elle a travaillé d'abord sur le terrain, puis ensuite en tant que responsable d'un centre d'action sociale dépendant de l'Hospice Général. Par cette pratique, elle se trouve quotidienne-

ment confrontée aux problèmes de personnes démunies ayant besoin d'aide. Son choix d'adhérer au parti socialiste a été dicté par son parcours professionnel et elle a ainsi eu l'occasion de soulever auprès du Canton des questions relatives notamment à l'hébergement social d'urgence, au congé pour aide en cas de maladie d'un membre de sa famille et, dernièrement, concernant les nuisances de l'augmentation du trafic aérien sur les communes riveraines de l'aéroport.

Lors des réunions du Conseil communal, elle peut ainsi relayer certains débats qui ont eu lieu soit au Grand Conseil soit au Conseil intercommunal du Conseil régional.

Malgré toutes ces activités, Madame Cherbuin arrive encore à se consacrer à son hobby: l'équitation, plus précisément la monte américaine qu'elle pratique assidûment depuis de nombreuses années, accompagnée aussi souvent que possible par ses deux filles.

*Josiane Noverraz*

### Portrait de Pierre-André Romanens

**Enfant de Coppet, Pierre-André Romanens, a fait partie du Conseil Communal dès 1989 puis de la Municipalité de 1995 à 2011. Il oeuvrera de 2005 à 2011 comme Syndic de Coppet.**

En 2011, après avoir été Président du Conseil Régional, de l'Agglo (Agglomération Franco-Valdo-Genevoise) et de Arsco (société immobilière de l'arrondissement scolaire), voyant que la relève est assurée, il laisse sa place de syndic et se consacre à ses autres tâches.

Malgré une situation économique particulièrement difficile dans les années 1990, il continue de développer son entreprise familiale dans le bâtiment et diversifie ses activités, entre autre dans la promotion. Outre sa femme qui a toujours œuvré à ses côtés, son fils aîné travaille également avec lui et son fils cadet viendra prochainement grossir les rangs de l'entreprise familiale.

Pierre-André Romanens est toujours aussi présent dans la vie culturelle de notre bourg et participe aux divers



manifestations locales. Il est également membre de la Fondation d'Othenin d'Haussonville.

Son maître-mot est la fidélité, aussi bien dans ses actions, dans son travail que dans sa vie privée et sa grande expérience lui permet d'agir dans le respect de ses idées.

Pierre-André Romanens se présente à l'élection du Grand Conseil sous les couleurs du PLR, dont il est le Président, pour le district de Nyon, depuis

2012. Son engagement politique a été inspiré par Messieurs Delamuraz et Ogi et il a d'abord fait partie du parti radical avant sa fusion avec le parti libéral. L'un de ses principaux buts est de mettre en avant les PME mal représentées dans la région car en petit nombre. Il défend également les droits démocratiques de l'opposition afin de supprimer le chantage et se sent très préoccupé par la LAT, ainsi que par les problèmes écologiques.

*Josiane Noverraz*

## Vie locale

## Steve Dura, podologue

**Issu d'une vieille famille copétane et bourgeois de Coppet, M. Dura a exercé des métiers diamétralement opposés.**

Il a tout d'abord effectué un apprentissage à l'Ecole d'Horticulture de Lullier, débouchant sur un CFC qui englobe cinq métiers, ce qui n'est pas rien, dans les domaines de l'horticulture et l'agriculture. Ensuite il obtient un CFC de bûcheron, avant de créer son entreprise, œuvrant dans la région, en 1996.

Malheureusement, en 2003, il doit lever le pied pour des raisons de santé en gardant toutefois deux clients pour lesquels il travaille un jour par semaine dans leur propriété respective.

C'est à ce moment-là qu'il entame trois ans d'études à plein temps à l'Ecole Supérieure de Podologues,



tout en continuant d'exercer son premier métier. Diplôme en poche, le 1er janvier 2006, il reprend un cabinet de podologie à la Tour-de-Peilz ainsi que celui de sa sœur Nadine à la rue du Perron. Depuis quelques années, il travaille quatre jours à Coppet, le vendredi étant consacré à son premier métier.

Très apprécié de sa clientèle, il œuvre avec compétence en utilisant notamment des machines offrant les technologies les plus récentes. Il est important de signaler que les véhicules ayant un macaron handicapé, et uniquement ceux-ci, ont le droit de stationner devant le cabinet.

La podologie n'est pas seulement l'art de rendre les pieds beaux, mais ce sont aussi des soins médicaux précis qui demandent une formation spécifique et pointue.

*Dominique Bertoncini*

**Cabinet de podologie Steve Dura**  
11, rue du Perron (au cœur du Bourg)  
Tél. 022 776 17 80  
Uniquement sur rendez-vous  
Lundi-jeudi: 8h-8h  
Mardi après-midi et vendredi: fermé  
podocoppet@gmail.com

## Vie locale

## Taxi Coppet



**Depuis plus de quarante ans, Coppet et sa région ont la chance d'être servis par un service de taxi.**

Dès 1976, c'est Amir et son épouse qui ont véhiculé jusqu'à leur retraite les habitants de Terre Sainte. Depuis 2011, Lars Affolter, rejoint plus tard par Christian Stauffer, a repris la station située à la gare de Coppet.

Se relayant pour être présents 7/7, MM Affolter et Stauffer ont su fidéliser leur clientèle par leurs qualités professionnelles, leur entregent et leur discrétion absolue. Ils ont réussi à établir une relation de confiance amplement méritée, car ils sont vraiment au service de la population. Que ce soit pour un saut de puce dans une commune toute proche – eh oui, Coppet – Commugny c'est possible – aller à la déchetterie, à la poste, ou véhiculer les enfants à l'école ou vers les domaines skiables, ils sont à votre disposition.

Leur parc de véhicules comporte un bus pour 8 clients avec un grand coffre, très pratique quand une famille part en voyage et 3 autres véhicules, dont une magnifique Tesla qui en fait rêver plus d'un et pouvant accueillir 4 clients chacun. Les taximens sont également équipés avec des sièges nécessaires au transport d'enfants.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer par vos propres moyens, ou à mobilité réduite, pensez à Taxi Coppet, ces chauffeurs sont là pour vous. Il est important de signaler également qu'il est vivement recommandé, dans la mesure du possible, de réserver à l'avance votre prochaine course par téléphone, sms ou e-mail, et que le paiement peut se faire au comptant ou par carte bancaire.

En bon professionnels, vos serveurs disent d'un commun accord qu'il n'y a pas de petites courses, il n'y a que des courses!

*Dominique Bertoncini*

**Taxi Coppet**  
L. Affolter et C. Stauffer  
Tél. 022 776 10 00  
Tél. 079 834 10 53  
taxi-coppet@outlook.com

## Notre invité

## Pro Senectute Vaud

## Proche des seniors au quotidien

PRO  
SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

**Depuis 1919, l'association privée d'utilité publique contribue au bien-être matériel, physique et moral des personnes en âge de retraite. A Coppet et dans les environs, diverses prestations sont proposées dans les domaines de l'information, de la prévention et des loisirs.**

Des **consultations sociales** sont assurées gratuitement et en toute confidentialité par une assistante sociale, au bureau régional de Nyon

ou à domicile. Les aînés et leurs proches peuvent y obtenir des conseils et réflexions sur la retraite, un appui administratif, un soutien individuel, une aide financière ainsi que des indications sur les directives anticipées et les dispositions testamentaires. Le point Info-seniors est aussi à disposition pour toute question en lien avec la retraite (021.641 70 70)

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour se mettre en mouvement, les seniors désirant pratiquer une **activité physique** peuvent rejoindre les groupes de marche et de vélo. Des **excursions en bus** adaptées aux personnes à mobilité réduite sont aussi organisées chaque semaine pour les amateurs d'évasion, avec prise en charge à domicile

Dans le cadre de **tables d'hôtes**, plusieurs animateurs bénévoles accueillent régulièrement des retraités pour de savoureux repas de midi faits maison. Ces rencontres gourmandes permettent de déguster un menu complet et équilibré, en bonne compagnie.

Dans le domaine culturel, des séances de **ciné-seniors** ont lieu sept fois par an aux cinémas Capitole de Nyon et un atelier d'écriture autobiographique rassemblera chaque semaine les passionnés de la plume, du 2 mai au 4 juillet prochain.

Afin de poursuivre sa mission, Pro Senectute Vaud peut compter sur l'engagement de précieux bénévoles. L'association est en permanence à la recherche de nouveaux volontaires

actifs dans de nombreux domaines, dont ceux présentés ci-dessus, mais aussi pour développer de nouvelles activités de proximité.

Toutes les activités de l'association ne pouvant être décrites dans ce journal, nous vous invitons à participer à une conférence Info-seniors qui aura lieu

**le 8 juin 2017 à 14h30**  
à la Salle communale de Coppet

au cours de laquelle des cours pour les aînés de Coppet vous seront proposés.

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:**

Evelyne Roth, animatrice régionale  
Tél. 079 590 41 02 ou sur  
www.vd.prosenectute.ch

## Manifestations



## Concours d'Élégance Suisse

CHATEAU DE COPPET

**A peine les échos du succès de l'édition 2016 commencent-ils à s'évaporer que l'air de Coppet commence à se charger de l'excitation de la 2<sup>e</sup> édition du Concours d'Élégance Suisse.**

Il faut dire que la célébration de l'exceptionnel patrimoine automobile et la maîtrise de l'art de la mécanique dans l'arc lémanique sont tels qu'il faut bien trois jours pour les célébrer dignement. En 2017 nous convions les participants du concours du vendredi 23 au dimanche 25 Juin 2017 dans le sublime écrin du Château de Coppet.

Venez assister au départ du Tour d'Élégance dans l'allée du Château le vendredi 23 juin à 9h et rejoignez cette belle tradition le dimanche 25 juin pour une journée de fête qui culminera avec la remise des prix dès 13h.

A cette occasion, le public sera invité à voter pour la plus belle voiture de l'exposition, laquelle sera récompensée par la coupe «Prix du public» offerte par la Commune de Coppet.



Notre manifestation fait revivre un des plus anciens concours d'élégance d'Europe, qui s'est tenu de 1927 à 1954 à Genève. Notre deuxième édition réunira 70 voitures de 1920 à 1985, élégamment présentées sur les pelouses du Château de Coppet et soumises à l'examen des meilleurs juges du moment, réunis sous la direction d'Adolfo Orsi et Ed Gilbertson, président honoraire. Le jury suivra les règles strictes d'évaluation fixées par le International Chief Judge Advisory Group (icjag.org).

Ces trois jours de Concours offriront aux participants le temps de profiter, dans une atmosphère chic et décontractée, des plus belles réalisations du patrimoine automobile et de savourer l'art de vivre qui s'y rattache. Vous y trouverez, en outre, une exposition d'artistes photographes, une exposition de pièces de haute horlogerie, un concours de dessin et l'opportunité de tester les derniers modèles des marques automobiles sponsors du Concours d'Élégance Suisse.

Les billets d'entrée pour la journée du dimanche 25 juin seront disponibles sur la billetterie en ligne. Vous y trouverez également toutes les informations relatives au concours. [www.ConcoursdEleganceSuisse.com](http://www.ConcoursdEleganceSuisse.com)

**Informations générales:**

Tél. 022 320 46 78  
info@projectA.ae

## Manifestations

Le 25<sup>e</sup> approche à grands pas... et la fête sera belle !

COLLEGE SECONDAIRE  
TERRE SAINTE - COPPET



**Nous préparons cet événement depuis le début de l'année scolaire et nous serons fin prêts pour vous accueillir début mai 2017!**

Notre souhait le plus cher, pour fêter dignement ce quart de siècle, est de donner envie à nos anciens élèves et collaborateurs, ainsi qu'à la population de Terre Sainte, de (re)venir aux Rojalets entre le 4 et le 6 mai et tout spécialement le samedi 6 mai 2017. Ce jour-là dès 9h, venez parcourir nos 25 ans sur le fil du temps que nous avons tendu pour vous dans notre collège, puis arrêtez-vous au Café du 25<sup>e</sup> pour discuter avec ceux que vous aurez rencontrés...

La soirée du 6 mai est réservée exclusivement à nos élèves actuels (18h30 à 22h) et à nos anciens élèves (22h30 à 2h). Nous l'avons appelé le **25<sup>e</sup> BAL**, comme s'il y avait eu chaque année un bal de fin d'année scolaire! C'est un clin d'œil à nos élèves de hier et d'aujourd'hui...

**Inscrivez-vous à la soirée en tant qu'ancien élève, sur:**

<http://tinyurl.com/jfhcs4g>

Allez-y, n'hésitez pas! Faites courir la rumeur de notre Fête du 25<sup>e</sup> pour que personne ne passe à côté de cet événement unique qui sera, si vous êtes là, assurément mémorable!

Pour réserver un ou plusieurs billets pour le SPECTACLE ou le CONCERT du 25<sup>e</sup>, nous vous prions de nous adresser un mail en précisant votre nom et prénom, la date choisie et le nombre de billets à réserver, à l'adresse: [25.rojalets@gmail.com](mailto:25.rojalets@gmail.com)

**Pour le comité d'organisation:**

P.-E. Gschwind, Directeur

**Notre page Facebook du 25<sup>e</sup>:**

<http://www.facebook.com/escoppet>

**Horaires:**

Du jeudi 4 au samedi 6 mai 2017

- **SPECTACLE «25»**

Judi: 20h

Samedi: 15h

- **CONCERT 25<sup>e</sup>**

Vendredi: 20h

Samedi: 17h

- **PORTES OUVERTES 25<sup>e</sup>**

Samedi: 9h à 12h

- **25<sup>e</sup> BAL**

Samedi: 18h-22h (élèves actuels)

Samedi: 22h30-02h (anciens élèves)

**Vous trouverez toutes les informations en téléchargeant le flyer sur:**

<http://www.escoppet.ch>

## Manifestations

## Les jardins au cœur des villes, un plaisir à partager

**Le végétal sera à l'honneur de la 12<sup>e</sup> édition de Jardins en Fête, au Château de Coppet, du 12 au 14 mai prochain, avec le thème des jardins urbains. Ces derniers fleurissent au cœur des villes et marquent concrètement une prise de conscience quant à l'avenir de la planète. Ils remettent également au goût du jour le plaisir de travailler la terre.**

Qu'ils soient réinventés ou réaménagés, avec des végétaux ou des fleurs d'agrément, les jardins urbains sont autant de petits coins de verdure bienvenus dans les villes. Comme si

l'être humain découvrait qu'un espace public aménagé de façon esthétique ou originale améliorerait la qualité de vie. «Ce qui était tendance il y a quelques années est devenu aujourd'hui une vraie prise de conscience, déclare l'organisatrice Florence Mottu Del Rizzo, épaulée par les fondatrices de la manifestation, Viviane Cagneux et Françoise Mottu-Bonna. Pour sauver notre planète, cela commence par son jardin!» Au-delà de la tendance, le jardin urbain est désormais devenu didactique, intergénérationnel et éducatif.

C'est aussi le plaisir de travailler la terre, de renouer avec la passion du jardinage, d'avoir une vie sociale, de mieux respirer ou encore de mieux manger. Aussi, pour lier la théorie à la pratique, la Commune de Coppet, en étroite collaboration avec Jardins en Fête, a décidé de mettre sur pied une initiative participative en valorisant l'espace public. Des emplacements ont ainsi été choisis, où vous trouverez des arbres fruitiers, des légumes, des herbes aromatiques et des fleurs. L'idée étant de développer ce projet dans un but participatif et écologique.

Du 12 au 14 mai prochain, dans le Parc du Château de Coppet, plus de 100 exposants sont attendus. Parmi lesquels près de 30% de nouveaux stands, végétaux ou hors plantes. Cette année, les huit paysagistes présents à Jardins en Fête pourront participer au concours du plus beau jardin urbain, dont le premier prix sera décerné par le public, attendu en nombre.

**Jardins en Fête**

Tél. 022 776 59 25

[info@jardinsenfete.ch](mailto:info@jardinsenfete.ch)

[www.jardinsenfete.ch](http://www.jardinsenfete.ch)

## Brèves

**Kioscopet**

Et voilà une bonne nouvelle! Un nouveau journaux-tabac-loto a ouvert ses portes sous les arcades pour le bonheur de tous. Outre la presse suisse et étrangère, vous y trouverez cigarettes, livres, jeux à gratter et pleins d'autres articles en rapport avec ce genre de négoce. De plus, des boissons fraîches seront proposées. On se félicite de ce nouveau commerce qui contribue au dynamisme de notre bourg.

**Potagers urbains**

Le première étape de cette belle aventure a démarré ce printemps. Les bacs, repeints en gris, sont remplis de légumes, d'herbes aromatiques et parfois même de fruits. Ils sont pour l'instant situés autour de la buvette du Port, sur la place des Ormes, en face de la poste et à la rue des Murs. Chaque citoyen est invité à se servir avec parcimonie pour que tout le monde puisse en profiter. Nous étudions la possibilité d'un bénévolat pour arroser et replanter. Avis aux amateurs.

**Nouvelle rédactrice**

Le Journal de Coppet a une nouvelle rédactrice dans son équipe. En effet Mme Maria Donner que nous remercions infiniment pour son engagement et ses brillants articles doit renoncer pour raisons professionnelles à son mandat. Elle est donc remplacée par Mme Josiane Noverraz qui a souhaité faire partie du team dynamique de notre périodique. Nous lui souhaitons donc la bienvenue et nous réjouissons de collaborer avec elle.

**Buvette des Rocailles**

L'arrivée des beaux jours rime avec l'ouverture du Parc des Rocailles, son terrain de volleyball, sa pétanque, sa plage et sa buvette. Cette année, Gisèle nous prépare des surprises avec, entre autres, des soirées à thème dont une sera consacrée à la «country music». Terence et Samantha seront à nouveau présents pour vous servir leur fameuses goujonnettes de féra, ceci dans leur foodtruck flambant neuf. Mmmm, on se lèche déjà les babines!

**Ouverture tous les jours**

Du 25 mars au 28 mai: 10h-19h  
Du 29 mai au 18 sept.: 8h30-22h  
Du 19 sept. au 29 oct.: 10h-19h

**Plage des Rocailles**

L'ancienne STEP intercommunale de Coppet/Commugny, située sur le domaine public cantonal n° 9013 à Coppet, sis au parc des Rocailles est en cours de démolition et la parcelle sera réaménagée en lieu d'espace public en continuité de la plage.

Cette remise en état comprend une mise à niveau et un engazonnement de toute la surface. Le long de la jetée au sud-ouest, la haie et la clôture existante seront remplacées. Le long de la jetée orientée au nord et à l'est, la végétation buissonnante sera supprimée et la clôture démontée. L'arbre isolé sera maintenu.

Des grills supplémentaires seront installés et un espace réservé aux chiens sera créé au haut de la parcelle.

Suite à des problèmes techniques rencontrés durant la démolition des bassins, l'utilisation de la nouvelle surface ne devrait être opérationnelle qu'à partir du mois de juillet 2017.

**Fête de la musique**

Comme une tradition, Coppet s'investit à nouveau pour célébrer la Fête de la Musique, agendée le 24 juin. Offerte à toute la population, elle se tiendra au bord du lac avec la possibilité, en cas de pluie, de s'abriter sous la cantine et la salle communale.

Grâce à l'enthousiasme et au dynamisme de Fabien, l'organisateur de cet événement, vous aurez l'occasion d'entendre un mélange des genres qui séduira les jeunes comme les aînés.

Du pop à la chanson française, en passant par le reggae et la salsa, entre autres, cette manifestation présage un moment festif et convivial partagé par un public chaque année plus nombreux.

Des ateliers pour enfants seront mis à disposition pour les familiariser avec les différentes techniques liées à la pratique de la musique.

Différents stands, notamment de nourriture et de boissons seront présents pour votre plaisir.

Venez donc nombreux vivre ce moment inoubliable dans un cadre idyllique.

**Judo WIBK/Championnat d'Europe**

Encore une fois, les professeurs de judo de Coppet ont brillé lors des championnats d'Europe de judo WIBK qui ont eu lieu le 4 et 5 mars. En effet, ils sont sortis premiers dans la catégorie par équipe et deuxième en individuel. 148 combattants étaient présents lors de cette manifestation. Une fois de plus, Coppet les félicite et est fière de compter parmi ses habitants des sportifs aussi émérites. Chapeau les gars!

**Musée du Vieux-Coppet**

A l'occasion du bicentenaire de Mme de Stael, le Musée consacrera son exposition temporaire à cette grande dame. Sous le titre «Germaine de Staël, l'Européenne – voyages et rencontres», vous pourrez vous familiariser avec tous ces personnages célèbres qu'elle a côtoyés, soit à Coppet, soit lors de ses nombreux voyages. L'exposition durera jusqu'au 14 octobre.

Le musée ouvrira ses portes le 29 avril avec les horaires suivants:

Jeudi-vendredi: 14h-17h  
Samedi: 10h-16h

**Heures de tonte**

Avec les beaux jours, les tondeuses marchent à plein régime! Nous vous rappelons toutefois que les heures de tonte sont soumises à une réglementation qui stipule que l'usage des tondeuses à gazon (électriques ou autres) et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc.) est autorisé selon l'horaire suivant:

Lundi-vendredi: 7h-12h et 13h-19h  
Samedi: 7h-12h et 13h-17h

Tonte non autorisée le dimanche  
De plus, l'usage des appareils à souffler les feuilles est interdit dans le cadre privé, de janvier à septembre.

**Déjections canines**

De très nombreuses poubelles munies de «doggy bag» sont disséminées à travers le bourg et ses environs, mais malgré cela, force est de constater que certains propriétaires de chiens continuent à faire preuve d'incivilité flagrante et ne ramassent pas les crottes de leurs toutous. Est-ce trop leur demander de faire ce petit effort, surtout quand les chiens décident de se soulager sur les trottoirs, au beau milieu des arcades et sur les terrains de jeux? Alors un peu de bon sens, que diable.

**Le saviez-vous****Changement à la Municipalité**

F. Wildi Sugrañes

S. Paratore

Mme Françoise Wildi Sugrañes a été élue tacitement à la Municipalité en remplacement de Mme Sabrina Paratore, démissionnaire au 28 février 2017. Mme Wildi Sugrañes, assermentée devant le Bureau du Conseil communal en date du 1<sup>er</sup> mars 2017 a repris le dicastère de Mme Paratore, lequel regroupe principalement l'accueil de jour des enfants, les écoles, les jeunes et les affaires sociales.

Avant son élection à la Municipalité, Mme Wildi Sugrañes a siégé dès 2006 au sein du Conseil communal dont elle était la vice-Présidente depuis le début de la présente législature. Elle a par conséquent une très bonne connaissance des dossiers communaux, ce qui lui permet d'aborder au mieux les défis qui se présentent dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Mme Paratore a quant à elle rejoint notre administration en qualité de collaboratrice au sein du greffe municipal. Nous pourrions donc continuer à compter sur ses compétences et sur son dévouement au service de notre population.

## Mémento

### Avril

#### Jeudi 27 au dimanche 30

- Troc de Coppet, Salle communale, de 9h30 à 18h30

#### Vendredi 28

- Concert de jazz, Nina von Horn, Caves du Château, 20h30

### Mai

#### \* Mardi 2, mercredi 3

- «Voltaire Rousseau», pièce de Jean-François Prévand, avec Alain Carré et Aïssa Derrouaz, Château de Coppet, 20h

#### Jeudi 4, vendredi 5, samedi 6

- «25<sup>e</sup> anniversaire du Collège secondaire de Terre Sainte», spectacle, concert, bal. Voir infos page 6

#### Vendredi 5

- «Gloria» de Vivaldi et «Magnificat» de Durante, Ensemble vocal de Terre Sainte, Temple, 20h

#### \* Dimanche 7

- «Die schöne Müllerin», soirée Schubert avec Benjamin Appl, baryton et Fabrizio Chiovetta, piano, Château de Coppet, 20h

#### Vendredi 12, samedi 13, dimanche 14

- «Jardins en Fête», journée des plantes et art du jardin, Parc du Château, de 10h à 18h

#### \* Jeudi 18

- Préservation du patrimoine et aménagement du territoire», conférence donnée par M. Jean d'Haussonville et M. Michaël Jacob, Salle communale, 20h

#### Dimanche 21

- «Vide-greniers», Esplanade Germaine de Staël et Salle communale, de 10h à 16h

### Juin

#### Vendredi 23, samedi 24, dimanche 25

- «Concours d'Elegance Suisse», exposition de voitures de collection, Parc du Château. Voir infos page 6

#### Samedi 24

- «Fête de la Musique», Esplanade Germaine de Staël et Salle communale, de 12h à 02h

### Juillet

#### \* Jeudi 13

- «Repas populaire au bord du lac» avec animation théâtrales et musicales, Esplanade Germaine de Staël, dès 20h

#### \* Vendredi 14

- «La Réconciliation», Mme de Staël et Napoléon, joué par Brigitte Fossey et Alain Carré, plaidoirie de Me Marc Bonnant, Cour d'honneur du Château, 21h

#### \* Samedi 15, dimanche 16

- «Les Nuits de Mme de Staël», théâtre, musique, danse, cirque, Château de Coppet de 20h à 23h

#### \* Les événements avec astérisque s'inscrivent dans le cadre du bicentenaire

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, [www.coppet.ch](http://www.coppet.ch).

Le prochain journal paraissant au mois d'août nous souhaitons déjà un bel été aux juilletistes!



## Décès

- Madame Makil Mona, 16 janvier 2017
- Madame Rohrbach Frida, 20 janvier 2017
- Monsieur Pavillon Raimond, 27 février 2017
- Monsieur Hofer André, 1<sup>er</sup> mars 2017

## La pensée du trimestre

«La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie.» (Sénèque)

## Le coin détente

	8	3	2	5				9
							8	2
		6	8			3		
		2	9			5	7	
6								3
	7	1			6	9		
		8			4	7		
9	4							
2				9	7	4	6	

## Impressum

**Editeur:** Commune de Coppet  
**Responsable:** Isabelle Naville  
**Rédaction:** Dominique Bertoncini, Amélie Cherbuin, Josiane Noverraz  
**Conception et mise en page:** Publium SA – Thomas Marchand  
**Tirage:** 1'700 ex.  
**Contact:** Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet  
**E-mail:** [administration@coppet.ch](mailto:administration@coppet.ch)  
**Site web:** [www.coppet.ch](http://www.coppet.ch)

# n° 27 – mai 2017  
 Imprimé sur un papier recyclé

